



**Sud**

Sud Alstom, Sud Appeti'Marine,  
Sud Auto Peugeot Citroën, Sud Auto Sevelnord,  
Sud Bombardier, Sud Bosch, Sud CSTB,  
Sud EDS-HP, Sud FagorBrandt,  
Sud Fenwick-Linde, Sud Forbo Sarlino, Sud FPT,  
Sud Industrie Basse-Normandie,  
Sud Industrie Rhône-Alpes, Sud Industrie 35,  
Sud Inoplast, Sud LTR, Sud Magnosto,  
Sud Métaux 33, Sud NCR, Sud Renault,  
Sud TechnHom, Sud Valeo...

Journal de l'Union syndicale Solidaires Industrie  
144 boulevard de la Villette – 75019 Paris

N° 15 – Septembre 2009  
<http://solidaires-industrie.org>

## Justice de classe

L'exemple des ouvriers de **Continental Clairoix** ne doit pas faire tâche d'huile ! C'est ce qu'a signifié la Justice française le 1<sup>er</sup> septembre en condamnant lourdement six des sept salariés poursuivis pour la manifestation du 21 avril dernier à la sous-préfecture de **Compiègne**. Trois à cinq mois de prison avec sursis. Ils devront comparaître à nouveau le 4 novembre avec une addition salée puisque l'amende prévue pour « *destruction en réunion de biens au préjudice de l'État* » est estimée à 63 000 €. Les sept inculpés ont été désignés à la justice par la Direction alors que 200 ouvriers avaient envahi la sous-préfecture. C'est le retour de la responsabilité collective, le rétablissement de la loi anticasseurs pourtant supprimée il y a 28 ans !

Devant les luttes radicales d'une partie des ouvriers de la sous-traitance automobile, les juges ont estimé qu'il fallait donner un coup d'arrêt. L'indépendance des juges qui avait fait des progrès (encore récemment, à **Amiens**, chez **Goodyear** elle annulait le plan social et chez **Dunlop** sur la demande de la CGT et de nos camarades de **SUD Chimie** elle annulait l'accord sur les 4x8) montre à nouveau ses limites. Les juges, issus des classes supérieures sont sensibles aux sirènes de celles-ci.

Pour eux, il n'est pas possible de laisser se développer des coordinations comme celles qui ont eu lieu cet été à l'initiative des **New Fabris** où nos camarades de **SUD Renault** étaient présents, ni leur suite le 5 septembre dernier à l'appel des **Ford Blanquefort** à **Bordeaux** où nous étions, ou bien encore la manif à Paris du 17 septembre à l'appel de la CGT automobile et CGT chimie à laquelle nous nous sommes associés. Des « *débordements* » peuvent être tolérés (surtout parce qu'on ne peut les empêcher !) mais il n'est pas question d'organisation des ouvriers en dehors des sages confédérations « *représentatives* » et la Justice (de classe) tient à limiter la réaction ouvrière.

On pourrait lui demander pourquoi des ouvriers licenciés sont condamnés quand les responsables de la crise et des licenciements, traders, banquiers... ne le sont pas et sont même récompensés de millions d'euros de bonus pendant que les familles ouvrières sont jetées à la rue ?

On pourrait lui demander pourquoi 3 000 contribuables véreux qui ont fraudé le fisc en envoyant leurs comptes sur des banques en Suisse ne reçoivent qu'un avertissement sans frais ?

On pourrait lui demander pourquoi la majorité des juges ne s'insurgent pas contre la prise en main de l'instruction judiciaire directement par le procureur avec la suppression du juge d'instruction ?

On pourrait lui demander aussi pourquoi il y a deux Justices différentes : en métropole d'une part et dans les colonies (ou ex-colonies) d'autre part, comme en **Kanaky** (Nouvelle-Calédonie) où des syndicalistes prennent cette fois des peines de prison ferme pour une manifestation avec affrontements sur l'aérodrome de **Nouméa** ? Neuf mois ferme contre **Gérard Jodar**, président du syndicat **USTKE**, trois mois à un an ferme contre six autres militants et des peines avec sursis contre 21 autres ! En 2008 déjà, 22 membres de l'**USTKE** avaient été envoyés en prison à la suite d'affrontements sur un piquet de grève avec les gardes mobiles. Les accusés ont écopé de 140 000 € d'amende ! Il n'est pas acceptable que dans un territoire qui se réclame de la loi française des condamnations aussi lourdes soient maintenues pour action syndicale.

**Ce sont les patrons licencieurs  
qui sont les voyous, pas les syndicalistes !**

**Relaxe pour tous les syndicalistes !**

**Non à la criminalisation du mouvement social !**

## Bienvenue au club !

**N**ous saluons les camarades qui, dans des conditions difficiles, créent des sections syndicales qui rejoignent **Solidaires Industrie** un peu partout au niveau national :

Dans le Groupe **Safran Snecma** à **Corbeil** et dans l'**Eure**, chez **Magnetto**, sous-traitant de **PSA** à **Aulnay**, chez un autre sous-traitant de **PSA**, **Lear Corporation** dans le **Val d'Oise** à la suite d'une longue grève, chez **Fenwick** à **Orléans**, dans la même ville chez **FagorBrandt** dans l'électroménager, dans la métallurgie **Sarhoise** chez **Durr Ecoclean**, dans l'agroalimentaire **Euralis Gastronomie** dans les **Hautes-Pyrénées**, dans le département du **Nord** : **Eurostyle** et **Faurecia**, sous-traitants de l'automobile pour **Renault Douai**, à **Saint-Etienne** dans la métallurgie chez **SEAC**, en **Picardie** chez **Acument** qui fait de la boulonnerie et où nous avons des camarades dans une autre usine du groupe en **Basse-Normandie**, à **Amiens** dans la métallurgie des coffres-forts chez **Dény Fontaine** et aux cartonnages **Héras**.

Ces implantations nouvelles qui suivent celles que nous annonçons dans notre numéro de mai 2009 (n°13) sont un encouragement à lutter dans des boîtes souvent petites, avec un environnement syndical de lutte faible ou parfois inexistant.

Nous les saluons chaleureusement. Ils auront toute notre aide ainsi que celle de nos structures locales (**Solidaires locaux**) pour leur développement. Il faut aujourd'hui pas mal de détermination pour éviter les sanctions ou les pressions (parfois économiques) pour créer des syndicats déterminés à défendre jusqu'au bout les revendications ouvrières.

Le terme « syndicat » dans la langue anglaise se traduit par « *Union* ». C'est un joli mot pour tous les ouvrier-e-s et les salarié-e-s. Notre ambition est celle là : avancer au maximum dans l'union des ouvrier-e-s et salarié-e-s de France et d'ailleurs, qu'ils soient Français ou immigrés pour la défense de leur conditions de vie et de travail. Et en plus... Travailler à un monde nouveau !

Grande ambition mais la crise renouvelée du capital montre les limites d'un système d'exploitation qui n'est pas éternel, heureusement !

Comme le dit l'**Union syndicale Solidaires** ainsi que des millions de travailleurs, d'altermondialistes : « *Un autre monde est possible* ». Construisons-le !

**Bienvenue encore à nos nouveaux camarades.**

---

## Chômage partiel : la fin d'un accord favorable chez PSA !

**L**a Direction et les six organisations syndicales CGT, CFDT, FO, SIA, CFE/CGC et CFTC viennent de signer un accord défavorable au personnel sur le paiement des jours de chômage partiel.

Cet accord découle de la nouvelle convention signée entre l'État et le patronat (75% du salaire brut, soit environ 90% du salaire net), qui, au passage, a permis à **PSA** d'encaisser 4,5 milliards d'euros de subventions. De plus c'est maintenant le contribuable qui fait les frais de l'indemnisation du chômage partiel.

Les syndicats **SUD Auto PSA Aulnay** et **Sevelnord** dénoncent cet accord qui annule le précédent obtenu en mars 2005 et qui était le résultat de la première grève après 22 ans sans grève dans l'usine d'**Aulnay**, après le cadenassage de toute vie revendicative par le syndicat patronal SIA (ex CFT-CSL). Après la grève victorieuse nous avons obtenu un accord illimité dans le temps, pour le paiement des jours de chômage partiel à 100%, primes comprises. Nous avons obtenu également le paiement intégral des jours de grève.

Avec ce nouvel accord, ce sont 10% de perte sèche pour les salariés sur les jours de chômage partiel. L'accord qui avait été obtenu par la lutte en mars 2005 (**SUD**, **CGT**, **CFDT**) après 12 jours de grève permettait le maintien du salaire à 100% quel que soit le nombre de jours chômés. Il est aujourd'hui remis en cause par la Direction de **PSA** et entériné par les syndicats dont la **CGT** et la **CFDT**, pourtant signataires en 2005, qui ont signé, cette fois, sans se référer à l'avis des salariés.

D'ores et déjà la grogne des salariés monte dans les usines qui subissent le chômage partiel, telles que l'usine de **Sevelnord**. Les ouvriers perdent aujourd'hui entre 10 et 14 € par jour chômé, alors qu'avec l'accord du 14 mars 2005, leur salaire était maintenu sans aucune perte.

De plus l'accord de 2005 avait un caractère illimité, le nouvel accord est prévu pour un an. Après la durée du dispositif de 12 mois, la chute sera forte, car en l'absence de nouvelle proposition on retombera à 60% du salaire brut. Ce jour là les salariés devront demander des comptes aux signataires de l'accord 2009...

## Emboutissage à Douai

Une usine d'emboutissage/assemblage qui n'emboutit plus, ça devient seulement une usine d'assemblage et ça risque ensuite de ne plus être une usine du tout !

C'est en tout cas ce que pensent les ouvriers de chez **Renault à Douai** lorsque la Direction leur a annoncé la suppression d'une ligne de presses qui fabrique des capots, des longerons et des portes, autant de pièces indispensables pour les nouveaux véhicules...

Nos camarades de **SUD Renault** ont fait valoir lors d'une conférence de presse que cette ligne représentait 30% du potentiel de fabrication. Comme d'habitude la Direction se veut rassurante : « *La ligne peut partir au Maroc ou ailleurs* », « *C'est un outil assez lent qui a du mal à suivre les cadences* », « *Il n'y aura aucune conséquence sur la charge de travail ni sur l'emploi* ». Les 600 salariés restant de l'emboutissage ne veulent pas voir leur usine devenir seulement une usine « *Leggo* » d'assemblage de pièces.

Le centre d'emboutissage de **Renault Douai** est un des plus importants du groupe, 40% des pièces qui y

sont produites sont destinées à d'autres usines. Pour fabriquer une auto il faut des pièces de carrosserie !

Le pillage des usines n'est pas nouveau, et précède parfois les délocalisations. Les ouvriers du Nord sont déterminés à maintenir leur outil de travail, à œuvrer et vivre à **Douai**.

Des démontages de lignes sont aujourd'hui courants dans les usines. Chez **PSA à Rennes** et à **Aulnay**, ce fut le cas récemment. La conséquence immédiate a été l'accélération de cadences pour les lignes restantes !

L'inquiétude de nos camarades et des ouvriers de **Renault** est la même que celle des autres usines, elle est justifiée !

Quand l'État allonge 3 milliards à **Renault** et autant à **PSA** pour se restructurer, les salarié-e-s ne veulent pas que cet argent serve, en fait, à rationaliser en supprimant des emplois, en allongeant le chômage technique et en pillant l'outil de production !

---

## Une grève « béton » pour une prime « plastique »

Dans l'usine **FagorBrandt à Lyon** l'essentiel des salariés de l'atelier dit du « plastique-béton » étaient en grève du mercredi 2 septembre au lundi 7 septembre.

A l'origine de la grève : la suppression d'une prime qu'ils percevaient depuis une dizaine d'années liée à des conditions particulières de travail. Cette prime avait été obtenue, à la suite d'un conflit en 2000 dans ce même secteur, d'où son appellation de prime du « plastique ». Cette prime est liée à la fois aux inconvénients et aux contraintes des horaires dus à l'alternance des horaires différents et aux changements d'équipes (2x7 - 3x8). Elle représente environ une somme équivalente à 9% du salaire de base.

Après la délocalisation, fin 2005 d'une partie des moyens de production dans une autre entreprise du groupe, en Pologne, l'activité de l'usine ne cesse de

baisser. Ceci a eu pour conséquence de modifier les horaires de ce secteur jusqu'en 2x7 aménagé (les ouvriers continuent à faire des heures de nuit en commençant à 4 heures 1/4 du matin). Ce qui signifie que les contraintes des horaires existent toujours actuellement et qu'à l'origine cette prime est bien liée à la compensation du dérèglement physiologique vécu par ces salariés.

La perte de cette prime est une amputation importante de leur revenu, leur revendication est l'intégration de cette prime dans leur salaire.

Après la grève, la Direction s'engage à maintenir le niveau de leur rémunération jusqu'à la fin de l'année, et continue les négociations sur un ensemble de points visant à compenser la perte de cette prime courant 2010 (prime de pénibilité, horaire de travail...). Nous serons vigilants quant au maintien de notre salaire !

---

## « Réflexion » sur le travail...

Les années 1980 dans les usines ont vu fleurir des groupes mixtes direction/salarié-e-s pour améliorer la compétitivité du travail. « *Cercles de qualité* », « *Groupes de progrès* », « *Groupes de réflexion* », « *Chantiers Hoshin* » (chez **PSA/Fiat à Se-**

**velnord**, 59). Beaucoup de ces structures se sont écroulées avec la crise et les licenciements. Il n'est pas facile pour les dirigeants d'entreprise de tenter d'intégrer le personnel en même temps qu'on le fout à la porte !

Ces nouveautés de management sont pour la plupart issues du modèle productif japonais (*Hoshin* signifie en japonais ce qui montre la bonne direction : *Ho* = direction, *Shin* = compas). Dans la vraie vie, ça ne rapporte quasiment rien aux ouvriers et ça dégrade les conditions de travail !

Dans les derniers jours d'août, à **Sevelnord**, un « *Chantier Hoshin* » a décidé la suppression d'un poste de travail. La surcharge de travail étant pour les autres ! Les ouvriers à la préparation des planches de bord des véhicules utilitaires et des monospaces ont modérément apprécié ! Avec nos camarades de **SUD Auto** et la CGT ils ont débrayé et tout le montage a été paralysé. Le secteur des « Portes et volets » a suivi. Finalement la Direction a cédé et remis un poste de

renfort. Le 11 septembre dernier, rebelote, une cinquantaine d'ouvriers du montage ont débrayé contre la dégradation des conditions de travail, la surcharge de boulot, la suppression de la prime casse-croûte et le nouvel accord **PSA** qui réduit l'indemnisation du chômage partiel.

Ras le bol des cadences, du boulot en plus, du chômage partiel quand ça arrange le patron !

Les « *Chantiers Hoshin* » c'est de la flûte pour nous faire travailler davantage en intégrant le personnel souvent moralement contraint.

**Quand on gagne quelque chose  
c'est seulement avec la mobilisation ouvrière !**

---

## Soutien aux postiers : tous aux urnes le 3 octobre !

**L**a Poste est passée de 323 000 agents en 2002 à 272 000 en 2008 : suppression de 50 000 postes de travail en 6 ans, bonjour le chômage, bonjour le « *Pôle emploi* » ! Pour ceux qui restent (40% des salariés de La Poste sont désormais de droit privé et il n'y a plus d'embauche de postier fonctionnaire), c'est souvent la précarité de statut, l'intérim, le stress et l'exploitation...

Pour l'usager, trois bureaux de poste ferment chaque jour ! Il restait seulement 6 145 agences postales le 30 juin 2009. On a fermé 485 bureaux depuis le début de l'année, dans ces conditions on ne s'étonne plus des files d'attente interminables dans les bureaux restants !

Ces régressions sociales (« *évolutions* » dit le ministère...) pour les usagers que nous sommes comme pour les personnels ne sont évidemment pas étrangères au projet de changement de statut de La Poste. Le gouvernement veut faire adopter par le parlement un projet de loi transformant La Poste en société anonyme. Il s'agit du premier pas vers la privatisation du service public postal. Alors que l'avenir du service public concerne tous les citoyens, Sarkozy refuse d'organiser un référendum demandé par les organisations syndicales et veut changer le statut de La Poste par la voie parlementaire où il est sûr d'avoir une majorité de « godillots »...

Le projet de loi prévoit que les sociétés contrôlées seulement à 50% par l'État pourront entrer dans le capital. Les intérêts privés, qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général influenceront sur la stratégie de La Poste. Comme pour **France Télécom** ou **GDF-Suez** ce ne sera qu'une étape vers la privatisation totale. Direction de La Poste et gouvernement prétendent qu'il est né-

cessaire de transformer La Poste en Société Anonyme pour qu'elle ait droit à l'aide de l'État...

L'État a donné 100 milliards aux banques et il ne pourrait pas donner 3 milliards à un établissement public comme La Poste ? On a du mal à croire !

Les postiers refusent cette privatisation, ces suppressions de postes et de bureaux de poste. Ils étaient fortement en grève le 23 septembre 2008 et le 22 septembre 2009.

Cette journée de grève et de manifestation est unitaire à l'appel de **SUD PTT**, de la CGT, de FO de la CFTC et de la CFDT. Les agents de La Poste en ont aussi ras le bol de voir leurs salaires bloqués quand, en même temps, et c'est un exemple, les dirigeants de cette administration ont copieusement augmenté leurs rémunérations et s'octroient des BMW de fonction...

Contre la privatisation de La Poste un cadre unitaire très large s'est formé, il y a plus d'un an. Au sein de La Poste tous les syndicats refusent la privatisation. Un Comité national contre la privatisation a été constitué comprenant plus de 50 organisations, partis politiques, associations et organisations syndicales. Il s'est fixé comme objectif l'obtention d'un référendum sur l'avenir du service public postal. Devant le refus du gouvernement, il a décidé d'organiser lui même une consultation populaire sur ce sujet. Une consultation d'une grande masse d'usagers (nous l'espérons) se tiendra le 3 octobre dans de nombreuses mairies et centres de votes.

**Le service public appartient à toutes et tous :  
montrons-le en participant au vote du 3 octobre !**